

Vieille Brioude

Avant

Les Terrasses avec la Maissonnette

Après



Avant

Le Quartier de Marand

Après



Hier

Le Pont

Aujourd'hui



Journal Municipal 2014

Dans ce numéro...

- * L'Edito du Maire
- * Informations pratiques
- * Le Conseil Municipal
- * Les Services Municipaux
- * Les Comptes – Rendus des séances du Conseil Municipal
- * Le Budget 2014
- * Les Réalisations de la Commune
- Travaux
- Assainissement
- * Le Parc Naturel Régional
- * Le SICTOM
- * L'Etat Civil de 1914 et 2014
- * Mémoires de Vieille-Brioude
- * Il y a 100 ans...
- Les Séances du Conseil Municipal 1914
- * Services à la personne :
- Le Centre Communal d'Action Social
- La Médiathèque
- L'Intercommunalité
- * Santé – Les allergies
- * L'Ecole
- * Les Brèves
- * La Vie Associative

L'Edito du Maire

Madame, Monsieur,

Depuis le 28 mars dernier, une nouvelle équipe municipale est en place.

Equipe que vous avez élue pour garantir « le bien vivre » à Vieille Brioude.

Je tiens à mettre en œuvre notre action tout en étant guidée dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, et le partage de l'information.

Je voudrais tout d'abord remercier les anciens élus qui m'ont donné l'opportunité de m'investir pour la commune en 2001, mes premiers pas ont été animés par le sens de l'action publique et du devoir.

Je tiens également à m'adresser à mes collègues de la précédente mandature.

Je veux ici les remercier pour leur engagement au service de la Commune, pour certains d'entre eux pendant près de vingt ans, j'ai pu compter sur eux pour une transmission intelligente et de façon responsable, des dossiers en cours, avant tout dans l'intérêt de la collectivité.

La rentrée scolaire de septembre dernier a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons appliqué la loi qui permettra aux enfants de bénéficier de meilleures conditions d'apprentissage.

Les organisations des temps d'activité périscolaires, et du transport scolaire ont été validées après consultations des parents, à la majorité de leurs souhaits.

Les agents qui interviennent à l'accueil périscolaire, ont su s'adapter et être créatifs pour proposer des activités nouvelles aux enfants, ne se contentant pas d'assurer une simple garderie.

La Communauté de Communes, qui a compétence sur l'accueil périscolaire, a également joué un rôle important dans la mise en place des temps d'activités, qui je le rappelle sont facultatifs.

Certes nous pouvons toujours améliorer le système qui reste perfectible, mais l'encadrement des enfants et le programme d'activités proposés sont de qualité.

Dans l'intérêt communautaire, il faut parfois oublier « l'esprit de clocher » pour penser territoire.

Au cours de l'année 2015, la commune sera amenée à se prononcer sur différents sujets tels que : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), la mutualisation de services ou de moyens, le Parc Naturel Régional des sources et gorges de l'Allier (PNR)...

Par ailleurs, l'Etat amorce la réforme territoriale avec le regroupement des régions, l'encouragement à la création de communes nouvelles, le redécoupage des périmètres des intercommunalités. Une loi pourrait nous obliger dans quelques mois à regrouper nos structures avec d'autres communautés de communes.

Espérons simplement, que les spécificités de notre territoire soient prises en compte.

La mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments, la prévention et la gestion de l'eau seront aussi des projets à engager.

A mon sens, la commune doit rester l'échelon de proximité pour les habitants et l'Intercommunalité doit permettre de porter des projets communs.

La gestion de l'argent public doit être l'objet d'une particulière vigilance.

De nouvelles dépenses obligatoires nous ont été imposées en 2014 (mise en place de la réforme des rythmes scolaires, augmentation du taux de la TVA, prolifération de contrôles et de mises aux normes obligatoires...)

Le nécessaire effort de redressement des finances de la France va lourdement peser sur les collectivités locales par une baisse des dotations de l'Etat. Ce mouvement déjà engagé en 2014 va s'amplifier les prochaines années.

Restons vigilants et sereins, la situation financière de notre commune est bonne, l'endettement est faible, les projets sont réalistes.

De gros travaux sont nécessaires sur le réseau d'assainissement pour protéger et sauvegarder notre patrimoine environnemental, des aménagements de voirie doivent être réalisés, des règles de sécurité sur des bâtiments sont à réaliser ...

Notre vocation est de continuer à améliorer la qualité de vie et des services ainsi que l'attractivité de notre commune, afin d'offrir une vie quotidienne harmonieuse aux habitants.

Dans le cadre de l'exercice de mes fonctions de maire, j'ai été parfois amenée à dire « non ». J'invite chacun de ceux que j'ai déçus à faire acte de conscience : ils constateront que mes refus n'étaient fondés que sur des principes de légalité ou d'équité.

Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que mes adjoints pour l'investissement dont ils font preuve depuis le début de notre mandat, j'attache une attention particulière à la transparence de nos échanges : Chacun peut s'investir au travers de différents domaines en fonction de ses dispositions. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité constituer des groupes de travail sur les sujets à traiter.

Merci également à tous les employés communaux, qui au quotidien œuvrent pour la bonne marche du service public, auquel je suis très attachée.

Merci aussi à toutes les associations, leurs responsables et leurs membres, tous bénévoles, ils contribuent à la bonne animation du village, ce qui permet la convivialité et le maintien des bonnes traditions...

Nous vivons dans une société trop souvent marquée par l'individualisme, animée trop souvent par des polémiques stériles. Pour garder une note optimiste, notre conduite doit toujours être fondée sur les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, et d'égalité des chances...

C'est la volonté de tous qui fera un monde meilleur.

A l'aube de cette nouvelle année, L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, santé et réussite de vos projets pour l'année 2015.

Cordialement

Christelle BAYLOT

Informations Pratiques

LA MAIRIE

Nous contacter ou nous écrire :

Téléphone/Fax : 04 71 50 90 52

Adresse Mail : mairie-vieille-brioude2@orange.fr

Site internet : www.vieille-brioude.fr

Adresse Postale : Place de la Croix des Près - 43100 VIEILLE BRIOUDE

Les Horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 10h à 12h30 et 16h à 17h

Mardi et Jeudi : 10h à 12h30 et 17h30 à 18h30

(Juillet et Août : Fermeture le vendredi après-midi)

La vente des tickets de cantine est assurée aux jours et heures d'ouverture de la Mairie

Les renseignements et réservations des salles municipales
sont assurées aux jours et heures d'ouverture de la Mairie

Permanence des Elus : Lundi de 18h à 19h

Mme le Maire assure la permanence avec un adjoint (un calendrier de l'adjoint présent est disponible sur le site internet et auprès des agents du secrétariat)

Vous pouvez également nous contacter auprès du secrétariat pour prendre un rendez-vous.

Permanence de l'Assistante Sociale : Vendredi de 10h à 11h30

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Centre de Santé de Brioude au 04 71 50 34 55

LA MEDIATHEQUE

Les Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h

Vendredi de 14h30 à 15h (fermeture pendant les vacances scolaires)

Ces permanences sont assurées par des membres bénévoles

LES CORRESPONDANTS

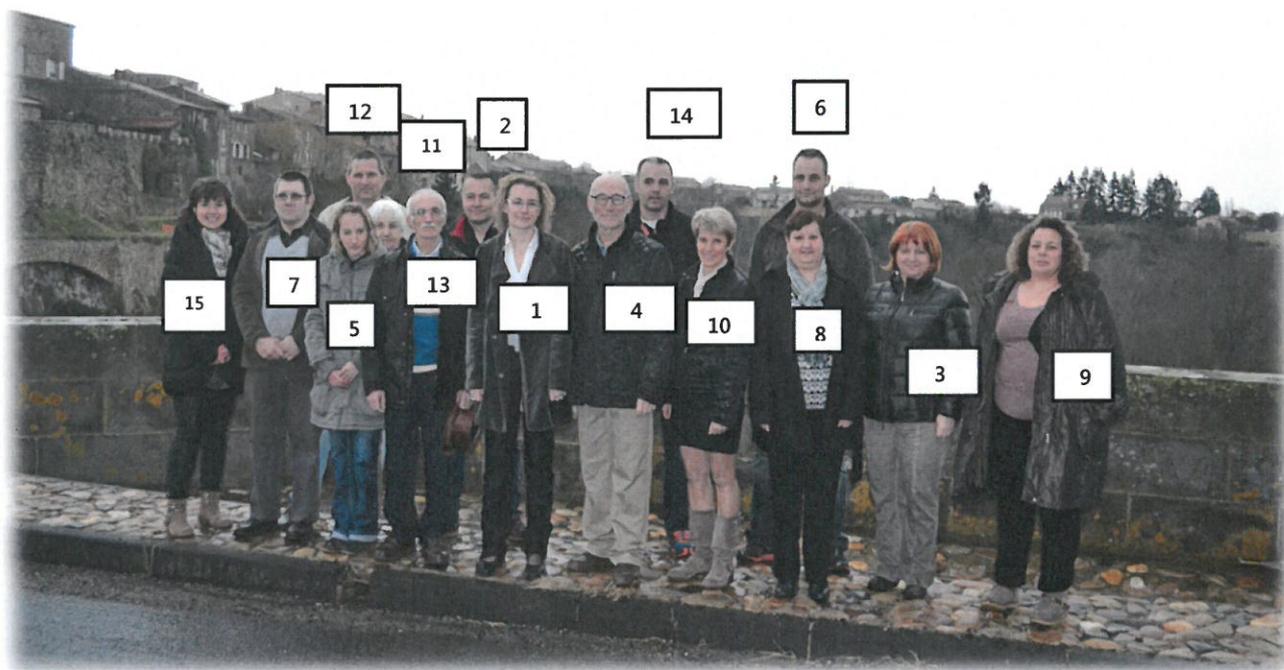
Journaux locaux : La Ruche et La Montagne

Contactez Mme Marie Pierre COLE au 04 71 76 71 13 ou par mail didier.cole@orange.fr

Site Internet :

Contactez Mr Juanito RUIZ FERNANDEZ au 06 33 16 38 33 ou par mail juanito.rf@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal



Le Maire

- ❑ *Christelle BAYLOT* (1)

Les Adjoints

- ❑ *Franck LAMAT, 1^{er} Adjoint, en charge des travaux et du personnel technique* (2)
- ❑ *Eliane SAUVAN, 2^{ème} Adjoint, en charge des affaires scolaires et des associations* (3)
- ❑ *Robert GEOFFROY, 3^{ème} Adjoint, en charge de l'urbanisme et de l'assainissement* (4)

Les Conseillers Municipaux

- ❑ *Sylviane ANDRE* (5)
- ❑ *Christophe BAILLEUX* (6)
- ❑ *Didier COLE* (7)
- ❑ *Rachel CUELLAR* (8)
- ❑ *Enza DARNE* (9)
- ❑ *Véronique FOURNOLS* (10)
- ❑ *Christiane JOUVHOMME* (11)
- ❑ *Jean Benoît MOSNIER* (12)
- ❑ *Juanito RUIZ FERNANDEZ* (13)
- ❑ *David SEQUEIRA* (14)
- ❑ *Agnès TIXIER* (15)

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- *Robert GEOFFROY, Vice-Président de la CCB en charge des grands équipements*
- *Véronique FOURNOLS, Délégué communautaire*

LES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS COMMUNALES

APPELS D'OFFRES

Christelle BAYLOT, Titulaire
Robert GEOFFROY, Titulaire
David SEQUEIRA, Titulaire
Sylviane ANDRE, Suppléant
Jean Benoît MOSNIER, Suppléant
Juanito RUIZ FERNANDEZ, Suppléant

ASSOCIATIONS

Christophe BAILLEUX
Christelle BAYLOT
Rachel CUELLAR
Enza DARNE
Eliane SAUVAN
Agnès TIXIER

INFORMATION ET ANIMATION

Sylviane ANDRE
Christelle BAYLOT
Christiane JOUVHOMME
Eliane SAUVAN
Véronique FOURNOLS
Franck LAMAT

FINANCES

Christelle BAYLOT, Président
Franck LAMAT, 1^{er} Adjoint
Eliane SAUVAN, 2^{ème} Adjoint
Robert GEOFFROY, 3^{ème} Adjoint

SMAT

Christophe BAILLEUX, Conseiller
Didier COLE, Conseiller
Véronique FOURNOLS, Conseiller

REVISION LISTE ELECTORALE

Christelle BAYLOT, Président
Juanito RUIZ FERNANDEZ, Titulaire
Christiane JOUVHOMME, Suppléant

LES DELEGUES DES SYNDICATS

CAISSE DES ECOLES

Christelle BAYLOT, Président
Enza DARNE, Titulaire
Eliane SAUVAN, Titulaire
Christiane JOUVHOMME, Suppléant
Agnès TIXIER, Suppléant

CCAS

Christelle BAYLOT, Président
Sylviane ANDRE
Christophe BAILLEUX
Rachel CUELLAR
Enza DARNE
Christiane JOUVHOMME
Eliane SAUVAN
Agnès TIXIER

CNAS

Rachel CUELLAR

Syndicat Intercommunal d'Energie

SICTOM

Juanito RUIZ FERNANDEZ, titulaire
Christiane JOUVHOMME, suppléant
Véronique FOURNOLS, Titulaire
Jean Benoit MOSNIER, Suppléant

SYNDICAT INTERCOM AGEDI

Juanito RUIZ FERNANDEZ

SYNDICAT DES EAUX COUTEUGES

Christophe BAILLEUX, Titulaire
David SEQUEIRA, Titulaire
Jean Benoit MOSNIER, Suppléant
Véronique FOURNOLS, Suppléant

TRAVAUX

Christelle BAYLOT

Didier COLE

Véronique FOURNOLS

Robert GEOFFROY

Franck LAMAT

Jean Benoit MOSNIER

Juanito RUIZ FERNANDEZ

David SEQUEIRA

COMITE DES FETES

Christophe BAILLEUX

Didier COLE

Rachel CUELLAR

Enza DARNE

Eliane SAUVAN

Agnès TIXIER

Sylviane ANDRE

Christelle BAYLOT

David SEQUEIRA

Les Services Municipaux



LES AGENTS DE LA COMMUNE

De gauche à droite :

1^{ère} ligne : Evelyne MENDES, Dannielle CHABANON, Josette BILLARD, Christèle BOURGAIN, Christophe KERGOSIEN, David ASTANIERE

2^{ème} ligne : Lucette PENIDE, Marina PEREIRA REBELO, Damien JARLIER.

Et Lucette BARTHOMEUF, absente le jour de la photo

Réunions du Conseil Municipal

REUNION DU 16 DECEMBRE 2013 20H30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 12.

Sous la présidence de Monsieur Roland CHAREYRON, Maire.

Présents : Mesdames TIXIER A, TIXIER M, AUZAT, GROVEL, BAYLOT, ANDRE.

Messieurs CHAREYRON, CHASTEL, SOULIGOUX, MISSONNIER, FLANDIN, MOSNIER.

Excusés : Madame SABATIER Monique (Pouvoir donné à Madame TIXIER Monique).

Monsieur LAMAT Franck (Pouvoir donné à Mademoiselle BAYLOT Christelle).

Absent : Monsieur TIXIER René.

En ouverture de séance, Monsieur Roland CHAREYRON, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, puis il présente l'ordre du jour, en demandant qu'un point supplémentaire soit rajouté : Vente du camion.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de signer le registre concernant les délibérations de la réunion précédente et soumet au vote le procès-verbal, après lecture des points abordés en séance.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de désigner Sylviane ANDRE, secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe :

- de la régularisation de la vente du terrain BERGOT (800 m² pour 1 euro symbolique).
- du choix des entreprises pour la réhabilitation de la maisonnette des terrasses (Maçonnerie : Entreprise MISSONNIER, Menuiserie Charpente : Entreprise CERES, Électricité : Entreprise COURTEIX) et précise que des discussions sont encore en cours avec les deux entreprises de serrurerie.
- de l'élagage des arbres.

- de la vente d'un lot de bois à Simpal à Monsieur SABOURY (un acompte a été versé de 875 €, il propose de l'affecter à la caisse des écoles).

- de travaux de maçonnerie sur la pile du pont du Ceroux, de quelques travaux sur le parapet du pont de la Léproserie.

- de la fin des travaux rue des sabotiers.

- de la fin des travaux Impasse du Château, seules des finitions sont à réaliser. Il rappelle que des travaux supplémentaires ont été réalisés au niveau des canalisations trop vétustes et fait part d'une subvention du Conseil Général.

- d'une réunion prévue sur les rythmes scolaires. Il rappelle qu'un projet commun est à l'étude avec la Communauté de Communes, le coût s'élève à 200 € par enfant, avec des difficultés autres que financières (locaux, intervenants...).

Madame GROVEL Corinne demande qui est décisionnaire de la mise en place de cette réforme.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit de la responsabilité du Maire et de son conseil municipal.

Mademoiselle BAYLOT Christelle rappelle que chaque commune choisit les horaires.

* **VENTE DU CAMION :**

Monsieur le Maire informe que le camion a trouvé acquéreur pour un montant de 1800 € et cède la parole à Mademoiselle BAYLOT Christelle.

Cette dernière énumère les différentes écritures comptables à réaliser.

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **AVENANT N°1 TRANCHE II LOT N°2 TRAVAUX CENTRE BOURG SARL DURAND :**

Monsieur le Maire informe que les avenants ne doivent pas dépasser 5% du prix du marché, et qu'une autorisation doit être présentée en conseil municipal, puis il procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

*** TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

QUARTIER DE MARAND :

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'éclairage tranche III du bourg ont été confiés au syndicat d'électrification (55 % à la charge de la commune, 45 % à la charge du syndicat). Il rappelle que les compétences nécessaires ont déjà été données au syndicat, lors d'une délibération en conseil municipal.

En plus de ces travaux, une lampe supplémentaire est à installer au village du Monteil, ainsi que l'électrification de la grange BOUTET.

Afin de réaliser ces travaux, une autorisation doit être présentée en conseil municipal et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

*** ASSAINISSEMENT LA PRUNEYRE**

- SPANC :

Monsieur CHASTEL Patrice informe de l'absence d'assainissement au village de la Pruneyre et signale que les habitants se sont réunis pour faire un projet commun en contactant plusieurs entreprises. Il souligne qu'il serait judicieux de faire aboutir ce projet en y participant.

Madame AUZAT Janine demande si la commune ne sera pas responsable de l'entretien.

Monsieur le Maire répond qu'il est nécessaire d'imposer des limites.

Monsieur CHASTEL Patrice que ce projet concerne uniquement un groupement et non un particulier, et signale que le SPANC vérifie les installations non raccordées et qu'une mise en conformité sera obligatoire dans quelques années.

Monsieur CHASTEL Patrice propose d'attendre les devis et de délibérer sur le principe.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande si la commune peut être mise en cause.

Monsieur CHASTEL Patrice répond par la négative suite à la présence d'un zonage sur la commune.

Madame TIXIER Agnès demande si une personne refuse le projet, est ce que ce dernier est abandonné.

Monsieur CHASTEL Patrice répond par la négative.

Monsieur MISSONNIER Georges signale qu'après un contrôle, un délai de 4 ans est accordé pour réaliser les travaux.

Monsieur CHASTEL Patrice répond que cela dépend des travaux.

Monsieur le Maire propose de voter le principe, de reporter le montant de l'aide sur le prochain conseil municipal après réception des devis, et de valider cette aide uniquement en cas d'accord de tous les habitants d'un hameau et soumet au vote.

Adopté à l'unanimité.

*** DETR 2014 :**

Monsieur le Maire signale que les dossiers doivent être déposés avant le 15 Janvier 2014 et cède la parole à Mademoiselle BAYLOT Christelle pour la présentation des dossiers.

Cette dernière informe :

1er dossier :

Mise en œuvre de la télétransmission aux services préfectoraux pour un coût estimatif de 1502.90 € (subvention à 70%)

Adopté à l'unanimité.

2ème dossier :

Travaux de rénovation salle polyvalente (plaques plafond, peinture, rideau estrade...) pour un coût de 26 745.00 € (subvention de 20 à 35 %)

Adopté à l'unanimité.

Madame TIXIER Monique signale qu'il faudrait prévoir des travaux dans la cuisine et revoir le fonctionnement du lave-vaisselle.

3ème dossier :

Travaux de réalisation des toilettes publiques pour un coût environ de 78 000 € (subvention 35 %).

Monsieur le Maire rappelle la complexité de ce dossier et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **AUTORISATION MANDATEMENT
DEPENSES INVESTISSEMENT :**
Mademoiselle BAYLOT Christelle propose de ne pas délibérer sur ce point.
En conséquence les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice 2014 ne pourront excéder les restes à réaliser de chaque programme.

* **DECISIONS MODIFICATIVES :**
Mademoiselle BAYLOT Christelle informe qu'une subvention de 16 437.90 € de 2012 a été perçue à tort pour les travaux du centre bourg. Elle précise que cette subvention était destinée à la Communauté de Communes.
A la demande du percepteur, Mademoiselle BAYLOT Christelle énumère les écritures comptables à effectuer.
Monsieur le Maire procède au vote.
Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire signale que les fonds de l'association foncière soient 16 115.20 € ont été rajoutés à l'excédent du budget de la commune, suite à sa dissolution.

* **SUBVENTION COOPERATIVE
SCOLAIRE :**
Mademoiselle BAYLOT Christelle propose de renouveler et d'augmenter la subvention attribuée au loto de l'école pour un montant de 250 €
Adopté à l'unanimité.

* **ADMISSION EN NON VALEUR -
BUDGET ASSAINISSEMENT :**
Mademoiselle BAYLOT Christelle informe qu'il faut annuler des titres pour créances irrécouvrables concernant l'assainissement pour une somme totale de 403.47 € + 33.44 €.
Adopté à l'unanimité.

* **ADHESION CONVENTION
A.G.E.D.I. :**
Monsieur SOULIGOUX Eric informe que la convention pour le logiciel de gestion du cadastre et le site internet arrive à échéance.

Cette dernière est signée pour un coût annuel de 471.22 € pour une durée de 3 ans.
Adopté à l'unanimité.

* **ADHESION AU SERVICE
"MEDECINE PREVENTIVE" DU CDG 43 :**
Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier concernant la nouvelle convention à renouveler.
Mademoiselle BAYLOT Christelle précise que cette convention est signée jusqu'en 2020, que les visites médicales ont été réalisées la semaine passée pour la plupart des agents et qu'un vaccin est prévu pour les employés techniques en contact avec la station d'épuration.
Monsieur le Maire procède au vote.
Adopté à l'unanimité.

* **ASSURANCE RISQUES
STATUTAIRES DU PERSONNEL :**
Mademoiselle BAYLOT Christelle rappelle l'historique de ce dossier, suite à un appel d'offres du centre de gestion concernant l'assurance statutaire du personnel, un contrat d'assurance-groupe est alors proposé aux collectivités, il s'agit de la compagnie SOFCAP qui propose une cotisation à 6.30 % pour les agents affiliés à la CNRACL et une cotisation à 1% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.
Sur ces bases la cotisation s'élèverait à 8 626.06 €.
En 2012, la cotisation payée à GROUPAMA s'élève à 10 592.23 €.

Suite à la mise en concurrence, GROUPAMA a fait une proposition une révision du contrat souscrit actuellement avec une baisse des taux, 6% pour les agents affiliés à la CNRACL et 0.90% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC, soit une cotisation théorique de 8198.92 €.

Après analyse détaillée des deux contrats, il s'avère que le SOFCAP prévoit une couverture des garanties plus exhaustives notamment dans le cadre d'accident du travail et également pour la prise en charge des frais médicaux après le départ d'un agent en retraite.

Monsieur le Maire propose de souscrire au contrat SOFCAP au 1er janvier 2014 et procède au vote.

Mademoiselle BAYLOT Christelle signale qu'une économie d'environ 2 000 € sera réalisée.

Adopté à l'unanimité.

* **ASSURANCE PREVOYANCE DU PERSONNEL :**

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier, concernant la participation à l'assurance "Prévoyance", à raison de 10 € par mois pour un agent à temps complet et ce montant proratisé pour les agents à temps non complet.

Mademoiselle BAYLOT Christelle informe que suite à une réunion d'information avec l'ensemble du personnel, 8 agents ont opté pour la MNT, 1 pour un refus de souscription, et 1 non concerné.

Elle signale que la cotisation mensuelle pour un indice majoré moyen de 325 est de 20.77 € et que le montant annuel à charge de la commune est d'environ 1 052.60 € pour l'ensemble des agents.

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **PLAN DE FORMATION 2014 :**

Mademoiselle BAYLOT Christelle rappelle l'obligation de présenter le plan de formation en conseil municipal.

Le règlement a été adopté en 2012 pour 2 ans, en revanche les règles de prise en charge des remboursements des frais de déplacements ont été modifiées par le CNFPT. Elle énumère les détails de prise en charge.

Elle précise que le règlement prévoit deux formations annuelles par agent et qu'un plan de formation complémentaire peut être voté en cours d'année. De même que des formations supplémentaires peuvent être effectuées par des agents nouvellement nommés.

Elle présente le plan de formation suite aux demandes formulées par les agents.

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **REGULARISATION TERRAIN**

CHATEAU D'EAU :

Monsieur CHASTEL Patrice informe que le château d'eau est la propriété de la commune, afin de régulariser ce dossier, il propose de le céder au syndicat des eaux au prix de 82.80 € (soit 0.15 € le m³ x 552 m³).

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **AFFAIRES DIVERSES :**

Monsieur le Maire informe :

- du début des travaux du centre aquatique pendant 18 mois.

- de la mise en place de la convention fourrière automobiles.

Monsieur MISSONNIER Georges informe que des motos traversent la plantation faite au Printemps.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît déplore que les gens s'incrustent sur le domaine public.

Monsieur MISSONNIER Georges propose de poser des panneaux d'interdiction suite à l'arrachement d'arbres de la plantation.

Monsieur MISSONNIER Georges signale qu'il n'y a plus de boîte postale au village de Vazeilles, à voir pour la déplacer suite à un mauvais emplacement.

Monsieur SOULIGOUX Eric signale que le journal de fin d'année est à l'imprimerie et qu'il sera distribué en début d'année.

Monsieur FLANDIN Jean Pierre signale la présence de trous et que la conduite d'évacuation des eaux est bouchée sur la plateforme de dépôt au village de Simal.

Madame AUZAT Janine demande si les arbres coupés seront remplacés.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative

LA SEANCE EST LEVEE A 22H45.

BONNE ANNEE 2014 A TOUS.

REUNION DU 12 MARS 2014 20 H 30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 13.

Sous la présidence de Monsieur Roland CHAREYRON, Maire.

Présents : Mesdames TIXIER M, TIXIER A, GROVEL, SABATIER, BAYLOT, ANDRE.

Messieurs CHAREYRON, CHASTEL, SOULIGOUX, MISSONNIER, FLANDIN, MOSNIER, LAMAT.

Excusée : Madame AUZAT Janine (Pouvoir donné à Madame BAYLOT Christelle).

Absent : Monsieur TIXIER René.

En ouverture de séance, Monsieur Roland CHAREYRON, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et au public, puis il présente l'ordre du jour, en demandant que deux points supplémentaires soient rajoutés : Une délibération autorisant le mandatement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2013 et une délibération Conseil Général pour l'étude assainissement.

Ces derniers sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de signer le registre concernant les délibérations de la réunion précédente et soumet au vote le procès-verbal, après lecture des points abordés en séance.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de désigner Sylviane ANDRE, secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe :

- que la commune ne possède plus de fourrière automobile, suite à une cessation d'une partie de l'activité de la Carrosserie Brivadoise. Il faudra conventionner avec le futur acquéreur,
- de l'arasement du barrage de la Léproserie (projet de la Communauté de Communes subventionné à 80 %).
- de la signature de la convention ASA La Bageasse (Association créée au moment de la déviation pour l'arrosage) avec mise à disposition d'un agent communal pour assurer

les opérations administratives et comptables (environ 10h/an).

- de l'enregistrement de trois dossiers au titre de la DETR.

- de la réception d'un courrier pour signaler la fin de l'existence de l'ATESAT.

- de la remise en état de la pile du pont du Ceroux avec pose d'un garde-corps.

- du nettoyage du chemin descente Rue du Ceroux.

- de travaux en cours par l'Entreprise CHEVALIER.

- du début des travaux pour la maisonnette des terrasses de l'église (Lot 1 : Maçonnerie : Entreprise MISSONNIER, Lot 2 : Charpente : Entreprise CERES, Lot 3 : Électricité : Entreprise COURTEIX, Lot 4 : Plomberie : Entreprise COURTEIX, Lot 5 : Serrurerie : Entreprise REYMOND).

- du début des travaux pour l'installation des toilettes publiques.

- de travaux Quartier Marand, tranche III du Centre Bourg.

- de prochains travaux effectués par le Conseil Général Carrefour Lachaud, ainsi que la réfection du revêtement de la route avec la réalisation de bandes cyclables et travaux sur le pont,

- de travaux prévus par le Conseil Général en 2015 pour la traversée du Bourg avec suppression des îlots centraux et la réalisation de bandes cyclables.

- du départ à la retraite de Madame SALAT DUFAL Françoise à compter du 1er Mars 2014.

- du prochain départ à la retraite de Madame Josiane HOSTAL au 1er août 2014.

- de l'embauche de Madame PERREIRA REBELLO Marina en remplacement de Madame SALAT DUFAL.

Madame SABATIER Monique s'étonne d'apprendre l'information aujourd'hui.

Monsieur le Maire explique que 27 candidatures ont été reçues, après études et différents entretiens, la candidature de Madame PERREIRA REBELLO a été retenue.

*** AFFAIRES FINANCIERES :**

Monsieur le Maire cède la parole à Madame BAYLOT Christelle pour la présentation des comptes de gestion 2013, des comptes administratifs 2013 pour la commune, l'assainissement et le lotissement le Coteau avec la projection sous forme de diaporama.

Monsieur le Maire rappelle que le budget doit être voté par la prochaine équipe municipale afin de respecter le déroulement logique.

En introduction, Madame BAYLOT Christelle énumère les instructions formulées par le Préfet de la Haute Loire pour le vote des documents budgétaires.

Les comptes de gestion 2013 transmis par le trésorier sont portés à la connaissance de l'assemblée et adoptés à la majorité. Deux abstentions.

Comptes administratifs de la Commune et résultat de l'exercice :

Section Investissement :

Dépenses : 357 914.59 €

Recettes : 446 330.29 €

Excédent : 88 415.70 €

Section Fonctionnement :

Dépenses : 494 315.52 €

Recettes : 865 434,39 €

Excédent : 371 118,87 €

Comptes administratifs Assainissement et résultat de l'exercice :

Section Investissement :

Dépenses : 49 781.32 €

Recettes : 163 491.22 €

Excédent : 113 709.90 €

Section Fonctionnement :

Dépenses : 70 786.23 €

Recettes : 86 391.34 €

Excédent : 15 605.11 €

Comptes administratifs Le Coteau et résultat de l'exercice :

Section Investissement :

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

Excédent : 0 €

Section Fonctionnement :

Dépenses : 36 822.70 €

Recettes : 40 690.13 €

Excédent : 3 867.43 €

Monsieur MISSONNIER Georges procède aux votes des comptes administratifs, en l'absence du Maire, comme la loi le prévoit.

Les comptes administratifs de la Commune, du Lotissement et de l'assainissement sont adoptés à la majorité. Deux abstentions.

Monsieur le Maire informe que l'endettement de la commune est de 388.70 € par habitant, et qu'il est inférieur à la moyenne des communes similaires (de 800 à 850 € par habitant).

Monsieur le Maire rappelle que l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères sont trois dossiers très préoccupants pour l'avenir.

Monsieur MISSONNIER Georges signale la mise en route de l'incinérateur et d'une augmentation du coût des ordures ménagères dans les années à venir.

*** ENGAGEMENT CREDIT :**

Madame BAYLOT Christelle propose de créer des lignes de crédits afin d'honorer les factures d'investissement de 2014, en attendant le vote du prochain budget.

Budget Commune : Programme 0025 Centre Bourg, compte 2315, ouverture de crédits dans la limite de 25% du budget 2013 soit 53 315 €.

Budget Assainissement : Programme 0011 Centre Bourg, compte 2315, ouverture de crédits pour un montant de 10 000€.

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

*** DELIBERATION CONSEIL GENERAL:**

Monsieur le Maire procède à la lecture d'un courrier, pour la mise en place d'une étude de l'assainissement du Bourg et des villages, afin d'envisager des investissements suite à des propositions de solutions techniques (Subvention de 50 % de l'agence de l'eau + 20 % du Conseil

Général) pour un montant d'environ de 20 000 € HT).

Monsieur le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **GESTION DU PERSONNEL
FRAIS DE DEPLACEMENT AGENTS EN
FORMATION :**

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier et signale qu'une nouvelle délibération plus détaillée doit être prise concernant les règles de prise en charge des remboursements des frais de déplacement dès lors que le CNFPT n'intervient pas. Les indemnités portent sur les bases définies par le CNFPT.

Mr le Maire soumet au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **SUPPRESSION D'UN POSTE AU
TABLEAU DES EMPLOIS :**

Monsieur le Maire informe que suite au départ à la retraite de Madame SALAT DUFAL, le poste d'attaché doit être supprimé à compter du 1er Mars 2014, comme la loi le prévoit et soumet au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **AUGMENTATION DU TEMPS DE
TRAVAIL D'UN AGENT :**

Monsieur le Maire informe que suite à la mise en place prochaine de la réforme des rythmes scolaires, Madame PENIDE Lucette souhaite intégrer l'école à temps complet, c'est pourquoi il est nécessaire d'augmenter le temps de travail à 35 heures de Madame PERREIRA REBELLO pour compenser et assurer la formation des agents qui vont la remplacer au secrétariat de mairie. Mr le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **REGIME INDEMNITAIRE :**

Monsieur le Maire demande à MADAME BILLARD Josette de quitter la salle.

Mr le Maire propose d'instaurer l'IAT (Indemnité d'Administration et de technicité) aux deux agents affectés au secrétariat de

mairie en compensation du temps consacré aux Conseils municipaux, aux élections, aux mariages et heures supplémentaires, au même titre qu'en bénéficiait Mme SALAT DUFAL. Il propose une indemnité de 48.67 € par mois pour Madame BILLARD et 50.29 € par mois pour Madame PERREIRA REBELLO, ce qui correspond à un coefficient de 1,30 puis il procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **REGIE DE RECETTES :**

Monsieur le Maire propose de nommer Madame BILLARD comme titulaire en remplacement de Madame SALAT DUFAL et Madame PERREIRA REBELLO comme suppléante, puis il procède au vote. Une indemnité annuelle de 110 € est attribuée au régisseur titulaire, elle sera versée mensuellement.

Adopté à l'unanimité.

* **PROLONGATION CONVENTION
CENTRE DE GESTION (43) :**

Monsieur le Maire informe que la convention assistance retraite concernant les dossiers de validation de services, d'affiliation, de liquidation est à renouveler. La facturation intervient dès lors que le service est sollicité. Mr le Maire procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

TRAVAUX CENTRE BOURG :

* **REGULARISATION MARCHÉ
TRANCHE 3 :**

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier. Nous avons délibéré sur un coût estimatif de 90 000 € et le devis définitif est de 110 000 € et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur CHASTEL Patrice précise que la dernière délibération a été prise trop tôt pour ce dossier.

* **AVENANT LOT 1 :**

Monsieur le Maire informe que des travaux supplémentaires ont été réalisés au quartier de

Marand, concernant le changement des canalisations de l'assainissement pour un montant de 11 260 € HT.

Monsieur LAMAT Franck précise que ces canalisations semblaient peut être viables mais pas assez pour les décennies à venir.

Monsieur le Maire signale qu'une délibération doit être prise pour la validation des travaux et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

* **MAITRISE D'OEUVRE PONT :
AVENANT**

Monsieur le Maire informe que cet avenant ne peut être voté, car la commune est dans l'attente de sa réception du Cabinet MIRAMAND.

FONCIER

* **DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN
PAR LE CONSEIL GENERAL :**

Monsieur le Maire informe que la commune doit donner un accord de principe pour la vente d'une partie d'un terrain Carrefour Lachaud, afin de réaliser les pistes cyclables, puis il procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur MISSONNIER Georges demande si les platanes sont condamnés.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative, mais qu'ils sont tous malades.

* **REGULARISATION DE LA PARCELLE A
1227 :**

Monsieur le Maire informe que suite à la demande d'un notaire, il faut régulariser la parcelle (Rue

Combevignouse), il précise également que l'ATESAT travaille actuellement pour régulariser toutes ces parcelles par des actes administratifs simplifiés.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil l'autorisation d'effectuer les

démarches administratives et de choisir Maître BOYER comme Notaire, puis il procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

SUBVENTION

* **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'A.F
MYOPATHIE :**

Monsieur le Maire informe de la réception d'un courrier de la section 43 de l'AFM pour une demande de soutien financier et précise qu'aucune action «TELETHON » n'a eu lieu sur la commune.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande si cette subvention est reconductible.

Monsieur le Maire répond par la négative et qu'il faut éventuellement la revoter chaque année.

Après délibération, Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 1/2 €euro par habitant et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire :

- procède à la lecture du bilan de la qualité des eaux

- présente le programme des prochaines festivités :

→ visite des caves de Jazindes le 22/03/2014.

→ organisation des prochaines élections municipales le 23/03/2014.

8H00 - 10H00: Mr CHAREYRON Roland - Mesdames BAYLOT, SABATIER, TIXIER.

10H00 - 12H00 : Mesdames BAYLOT, ANDRE - Messieurs MOSNIER, SOULIGOUX.

12H00 - 14H00 : Madame TIXIER A, Messieurs SOULIGOUX, CHASTEL, MISSONNIER.

14H00 - 16H00 : Mesdames GROVEL, TIXIER A - Messieurs CHAREYRON, LAMAT.

16H00 - 18H00 : Mesdames BAYLOT, GROVEL - Messieurs CHAREYRON, SOULIGOUX.

Monsieur le Maire insiste sur l'application de la loi concernant la présentation d'une pièce d'identité.

→ Assemblée Générale Infanterie de la Marine le 05/04/2014 (Matin).

→ exposition de Monsieur FIGUREAU sur les miniatures mécaniques le 25/05/2014.

- propose aux membres la signature des comptes administratifs.

* **TOUR DE TABLE :**

* Madame TIXIER Agnès informe de la demande d'une lumière par Monsieur MEDBOUHI à l'entrée de sa maison chambres et tables d'hôtes.

* Madame TIXIER Monique dit que Monsieur Roland CHAREYRON a été un bon maire, très présent mais n'accepte pas la remarque qu'il lui a faite lors des premières réunions municipales.

Monsieur le Maire répond qu'une explication a été faite à ce sujet.

* Madame SABATIER Monique reconnaît aussi le bon travail de Monsieur le Maire mais elle est déçue par son expérience suite à une mise à l'écart, à une ambiance parfois exécrationnelle, et un manque de lien.

Monsieur le Maire répond que lui aussi n'a pas apprécié le tract du Père Noël distribué en début de campagne 2008 et que ceci explique cela.

Mesdames SABATIER et TIXIER répondent qu'elles ne sont pas au courant de ce tract.

* Madame GROVEL Corinne regrette que l'article paru dans le journal municipal au sujet des paroissiens soit trop court, elle aurait apprécié être consultée à ce sujet.

* Monsieur MOSNIER Jean Benoît signale que le chemin entre Brugerolles et le Monteil est dégradé suite à une évacuation de bois.

* Monsieur FLANDIN Jean Pierre signale que les trous ont été bouchés sur la route de Simpal et demande si la plate-forme de décharge va être limitée car elle semble plus importante.

Monsieur LAMAT Franck répond qu'il y a eu un dépôt de terre de terrassement, que les

buses en béton n'ont pas été trouvées, et que l'eau s'écoule correctement.

Monsieur FLANDIN Jean Pierre propose de surveiller cette plate-forme pour éviter tout dépotage.

Monsieur LAMAT Franck répond qu'un panneau et qu'une chaîne cadenassée sont installés.

Monsieur FLANDIN Jean Pierre souhaite éclaircir le problème de la coupe de bois à Simpal, et dit qu'en tant que conseiller son rôle était d'en informer la mairie.

Monsieur le Maire précise que Monsieur FLANDIN Jean Pierre a pris une bonne initiative et rappelle l'historique de ce dossier, des arbres ont été marqués pour une future coupe mais que l'engagement n'a pas été respecté car plusieurs arbres ont été coupés à tort.

Monsieur le Maire signale que l'intéressé s'engage à replanter.

Monsieur MISSONNIER Georges propose de faire une entente écrite en plus d'un engagement oral.

* Monsieur FLANDIN Jean Pierre signale que le banc est en mauvais état au village de Vazeilles.

Monsieur LAMAT Franck précise que la rénovation des bancs est en cours.

* Monsieur MISSONNIER Georges informe que des pinces sont en mauvais état sur les panneaux d'affichage et que la Poste ne remettra pas de boîte postale à Vazeilles suite à acte de vandalisme.

* Monsieur LAMAT Franck souhaite préciser que le coût de la voirie sur 6 ans est de 311 000 € et regrette d'entendre dire qu'il ne s'est rien fait sur la commune.

Madame TIXIER Monique répond qu'elle a des retours positifs sur les travaux réalisés.

Monsieur LAMAT Franck rappelle le programme réalisé de rénovation du centre bourg par la

Communauté de Communes et souhaite que le prochain programme corresponde à la réhabilitation des chemins.

Monsieur MISSONNIER Georges souligne que lorsque les chemins sont faits ou refaits, ils manquent de dévers.

* Monsieur CHASTEL Patrice informe que les « emplois » sont réalisés.

Monsieur le Maire rappelle que cette intervention coûte 50 000 €.

Monsieur le Maire signale que la rénovation du centre bourg par la Communauté de communes depuis 2007 s'élève à 1 200 000 €, dont 400 000 € à la charge de la commune et 800 000 € subventionnés, et conseille d'oeuvrer pour un prochain programme de rénovation des chemins et voiries communales.

LA SEANCE EST LEVEE A 23H00

REUNION DU 28 MARS 2014 A 20H30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 15.

Sous la présidence de Monsieur Roland CHAREYRON, en ouverture de séance, de Madame JOUVHOMME en tant que doyenne des membres du conseil municipal et de Madame BAYLOT Christelle après avoir été élue Maire.

Présents : Messieurs MOSNIER, LAMAT, SEQUEIRA, BAILLEUX, COLE, RUIZ, GEOFFROY.

Mesdames BAYLOT, TIXIER, JOUVHOMME, SAUVAN, FOURNOLS, CUELLAR, DARNE, ANDRE.

Secrétaire de séance : BAILLEUX Christophe.

En ouverture de séance, Monsieur Roland CHAREYRON souhaite la bienvenue aux membres du conseil et au public, puis il rappelle les résultats des élections (926 inscrits, 470 exprimés, 170 nuls), en étant très satisfait par une participation de 70 % alors qu'il n'y avait qu'une seule liste et que cette liste a obtenu 74% des suffrages.

Il se dit aussi très satisfait de la bonne tenue de la campagne électorale et par le fait qu'il

n'y a eu aucune inscription détestable sur les bulletins.

Il propose de désigner Monsieur BAILLEUX Christophe, le plus jeune élu, comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle :

- que tous les engagements prévus sur la profession de foi de 2008 ont été réalisés, sauf la desserte forestière car elle concerne plusieurs communes.

- que certaines réalisations non prévues se sont faites au fil du temps, pour exemple : l'aire de jeux multi sport

- que ce soir, il est un homme heureux, et qu'il est très fier de ce mandat qui s'achève, marqué par un bon état d'esprit, dans son équipe de conseillers, 10 au départ et toujours 10 à l'arrivée, une paix retrouvée après une campagne exécrationnelle en 2008, une nouvelle harmonie au secrétariat, ainsi qu'une sérénité quant à l'avenir avec cette nouvelle équipe.

Il tient également à remercier les anciens adjoints et élus et les qualités de Madame BAYLOT Christelle : son organisation, sa passion pour les chiffres... En saluant son courage pour ce nouveau rôle en agissant avec « une main de fer dans un gant de velours ».

Il passe la parole à Mme JOUVHOMME Christiane, conseillère la plus âgée, pour assurer l'élection du Maire.

* **ELECTION DU MAIRE :**

Madame JOUVHOMME Christiane Procède à l'appel nominal de chaque conseiller.

Elle fait ensuite appel à candidature pour l'élection du Maire.

Madame BAYLOT Christelle se présente.

Madame JOUVHOMME Christiane invite chaque conseiller à l'appel de son nom à voter à bulletin secret.

Monsieur BAILLEUX Christophe procède au dépouillement.

Madame JOUVHOMME Christiane annonce les résultats (14 voix pour - 1 Blanc).

Madame BAYLOT Christelle est élue Maire.

Madame JOUVHOMME Christiane informe que Madame BAYLOT Christelle est la première femme élue Maire de Vieille Brioude, et rappelle l'historique de femmes qui ont marqué les esprits en France (première femme élue Maire en 1945...). Elle remet un ouvrage qu'elle a composé sur les femmes à Madame BAYLOT Christelle.

Monsieur CHAREYRON Roland remet symboliquement la clé de la Mairie, la carte de Maire, l'écharpe et un collier tricolores offert par les colistiers.

Madame BAYLOT Christelle prononce son premier discours, en remerciant les électeurs, les anciens élus,

Monsieur CHAREYRON Roland et les membres de sa nouvelle équipe.

NOMBRE D'ADJOINTS A DETERMINER :

Madame Le Maire expose au conseil municipal qu'en vertu de l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Madame le Maire propose de fixer à trois le nombre des adjoints.

Le 1er en charge de la voirie et des travaux.

Le 2ème en charge des affaires scolaires et des associations.

Le 3ème en charge de l'urbanisme.

Et procède au vote.

Adopté à l'unanimité.

*** ELECTION DES ADJOINTS :**

Madame le Maire fait appel à candidature pour le poste de 1er adjoint.

Un candidat se présente, Monsieur LAMAT Franck.

Le Maire invite les membres du conseil municipal à voter à bulletin secret en utilisant l'un des bulletins blancs déposés devant chacun d'eux, à l'appel de leur nom.

Monsieur BAILLEUX Christophe procède au dépouillement.

Monsieur LAMAT Franck est élu 1er adjoint (14 voix, un blanc).

Madame le Maire fait appel à candidature pour le poste de 2ème adjoint.

Une candidate se présente. Mme SAUVAN Eliane.

Madame le Maire invite les membres du conseil municipal à voter à bulletin secret en utilisant l'un des bulletins blancs déposés devant chacun d'eux, à l'appel de leur nom.

Monsieur BAILLEUX Christophe procède au dépouillement.

Madame SAUVAN Eliane est élue 2ème adjointe (14 voix, 1 blanc).

Madame le Maire fait appel à candidature pour le poste de 3ème adjoint.

Un candidat se présente. Monsieur GEOFFROY ROBERT.

Madame le Maire invite les membres du conseil municipal à voter à bulletin secret en utilisant l'un des bulletins blancs déposés devant chacun d'eux, à l'appel de leur nom.

Monsieur BAILLEUX Christophe procède au dépouillement.

Monsieur GEOFFROY Robert est élu 3ème adjoint (14 voix, 1 blanc).

LA SEANCE EST LEVEE A 21H15.

REUNION DU 2 AVRIL 2014 A 20H30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 15.

Sous la présidence de Madame BAYLOT Christelle, Maire.

Présents : Mesdames TIXIER, JOUVHOMME, SAUVAN, FOURNOLS, CUELLAR, DARNE, ANDRE.

Messieurs MOSNIER, LAMAT, SEQUEIRA, BAILLEUX, COLE, RUIZ, GEOFFROY.

Secrétaire de Séance : ANDRE Sylviane.

En ouverture de séance, Madame BAYLOT Christelle souhaite la bienvenue aux membres présents, elle propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Formation d'un agent.

Adopté à l'unanimité.

Madame le Maire cède la parole à Madame Marina PERREIRA REBELLO, secrétaire nouvellement recrutée afin que cette dernière se présente à l'occasion de son premier conseil municipal, puis elle présente l'ordre du jour.

*** INDEMNITES DES ELUS :**

Madame le Maire propose de voter le montant des indemnités du Maire et des adjoints.

Pour les adjoints, elle propose d'allouer le pourcentage maximal correspondant à 16.50 % de l'indice brut 1015 et l'indice majoré 821 de la fonction publique, soit 627.24 €euros brut mensuel.

Concernant l'indemnité du maire, elle propose de ramener le taux maximal de 43 % à 35 %, soit 1330.51 €euros brut mensuel.

Elle soumet au vote ces propositions.

Adopté à l'unanimité.

*** DESIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS :**

Madame le Maire propose de désigner les représentants pour siéger aux différentes instances.

Après une présentation brève de chaque instance, elle fait appel à candidature pour les postes à pourvoir.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIVADOIS :

Madame le Maire rappelle que les membres ont été élus au cours des dernières élections, à savoir : Madame BAYLOT Christelle, Monsieur GEOFFROY Robert et Madame FOURNOLS Véronique.

SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE :

2 délégués : Madame FOURNOLS Véronique, Monsieur LAMAT Franck.

SICTOM :

1 titulaire : Monsieur RUIZ Juanito.

1 Suppléant : Madame JOUVHOMME Christiane.

SMAT (Syndicat Mixte Aménagement du Territoire) :

1 titulaire : Madame FOURNOLS Véronique.

1 Suppléant : Monsieur MOSNIER Jean Benoît.

SYNDICAT DES EAUX DE COUTEUGES :

2 titulaires : Messieurs BAILLEUX Christophe, SEQUEIRA David.

2 Suppléants : Madame FOURNOLS Véronique, Monsieur MOSNIER Jean Benoît.

*** CNAS (Comité d'Aide social pour les Agents de la Commune) :**

1 titulaire : Madame CUELLAR Rachel.

*** SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGEDI**

(Maintenance Informatique) :

1 titulaire : Monsieur RUIZ Juanito.

*** CCAS :**

Président : Madame BAYLOT Christelle.

Membres : Mesdames ANDRE Sylviane, CUELLAR Rachel, DARNE Enza, JOUVHOMME Christiane, SAUVAN Eliane, TIXIER Agnès.

Les membres extérieurs seront désignés après consultation des membres déjà en place et des anciens élus.

*** CAISSE DES ECOLES :**

Président : Madame BAYLOT Christelle.

Délégués : Mesdames DARNE Enza, SAUVAN Éliane.

*** COMITES DES FETES :**

6 titulaires : Mesdames CUELLAR Rachel, DARNE Enza, SAUVAN Éliane, TIXIER Agnès et Messieurs BAILLEUX Christophe et COLE Didier.

3 Suppléants : Mesdames ANDRE Sylviane, BAYLOT Christelle et Monsieur SEQUEIRA David.

*** DESIGNATION DES DELEGUES AUX**

COMMISSIONS COMMUNALES :

Madame le Maire procède à l'identique, elle fait appel à candidature pour siéger aux différentes commissions.

APPEL D'OFFRE :

3 titulaires : Madame BAYLOT Christelle, Messieurs GEOFFROY Robert, SEQUEIRA David.

3 suppléants : Madame ANDRE Sylviane, Messieurs MOSNIER Jean Benoît, RUIZ Juanito.

Parmi les membres sont désignés pour siéger au titre de la Communauté de Communes :

1 titulaire : Monsieur SEQUEIRA David

1 suppléant : Monsieur MOSNIER Jean Benoît

IMPÔTS :

Madame le Maire précise que les 12 titulaires et les 12 suppléants seront désignés lors du prochain conseil municipal après la mise à jour de la liste existante et la sélection d'autres membres.

FINANCES :

7 membres dont 1 président le Maire, les 3 adjoints et Messieurs BAILLEUX Christophe, COLE Didier, Madame FOURNOLS Véronique.

REVISION LISTE ELECTORALE :

1 titulaire : Monsieur RUIZ Juanito.

1 Suppléant : Madame JOUVHOMME Christiane.

TRAVAUX :

8 membres : Mesdames BAYLOT Christelle et FOURNOLS Véronique.

Messieurs COLE Didier, GEOFFROY Robert, LAMAT Franck, MOSNIER Jean Benoît, RUIZ Juanito, SEQUEIRA David.

ASSOCIATIONS :

6 membres : Mesdames BAYLOT Christelle, CUELLAR Rachel, DARNE Enza, SAUVAN Eliane, TIXIER Agnès, Monsieur BAILLEUX Christophe.

INFORMATION - ANIMATION - BIBLIOTHEQUE :

6 membres : Mesdames ANDRE Sylviane, BAYLOT Christelle, JOUVHOMME Christiane, SAUVAN Éliane, TIXIER Agnès. Monsieur SEQUEIRA David.

*** DESIGNATION D'UN CHARGÉ DE DÉFENSE :**

Madame le Maire propose de nommer un titulaire et un suppléant ; après concertation elle procède au vote.

Monsieur LAMAT Franck est élu membre, Monsieur RUIZ Juanito est élu suppléant.

Adopté à l'unanimité.

*** INDEMNITE COMPTABLE DU TRESOR :**

Madame le Maire propose d'accorder le taux de 100% concernant l'indemnité comptable à allouer au receveur du Trésor Public. Le montant est fixé en fonction du montant du budget de la collectivité.

Adopté à l'unanimité.

*** FORMATION D'UN AGENT :**

Madame le Maire propose de valider la formation habilitation électrique pour un agent. Le règlement de formation prévoit 2 formations par agent et par an, mais cette formation avait été validée en 2013 et annulée pour manque de participant, il s'agit donc d'un report. Elle rappelle que des formations supplémentaires peuvent également être accordées pour les agents nouvellement nommés.

Adopté à l'unanimité.

*** QUESTIONS DIVERSES :**

Madame le Maire propose d'attribuer des secteurs aux membres du conseil municipal afin d'assurer la diffusion des informations

communales sur les panneaux d'affichage du Bourg et des villages.

- Simpal : Madame CUELLAR Rachel.
- Vazeilles, La Pruneyre : Monsieur COLE Didier.
- Védrières, Thiveyrat : Madame FOURNOLS Véronique.
- Coste Cirgues : Madame DARNE Enza, Monsieur MOSNIER Jean Benoît.
- Brugerolles, Le Monteil, Dintillat : Madame JOUVHOMME Christiane.
- Champlong : Madame FOURNOLS Véronique.
- Les Crozes : Madame TIXIER Agnès.
- Combevignouse : Monsieur LAMAT Franck.
- Les Vignes : Madame BAYLOT Christelle.
- Place de l'église : Monsieur BAILLEUX Christophe.

Monsieur LAMAT Franck informe que la rénovation des bancs est en cours, la lasure du kiosque et la peinture des planches de rives de la salle polyvalente vont être effectuées prochainement.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande où en est le passage de l'épareuse.

Monsieur LAMAT Franck répond que l'épareuse est actuellement sur Vazeilles, mais l'interruption est due à une formation programmée d'un agent. Il précise l'importance de sélectionner les formations afin d'établir un planning.

Monsieur BAILLEUX Christophe signale l'importance de former les agents à l'habilitation électrique afin de protéger

Madame le Maire suite à un éventuel accident.

Monsieur GEOFFROY Robert précise que ces habilitations ne sont pas à minimiser car le manquement peut donner suite à des conséquences pénales.

Monsieur LAMAT Franck précise que concernant l'habilitation phytosanitaire (désherbage), le projet fait machine arrière suite à un manque de solutions et à une complexité des normes environnementales.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande pourquoi ne pas choisir le désherbage chimique ou le broyage.

Monsieur RUIZ Juanito précise que les lois sont identiques pour Paris ou Vieille Brioude,

on met facilement les maires des communes devant les tribunaux, d'où le manque de candidature de maire dans certaines communes.

Monsieur COLE Didier demande pourquoi ne pas utiliser le désherbage thermique.

Monsieur LAMAT Franck répond que ce mode de désherbage va être abandonné.

Monsieur GEOFFROY Robert demande s'il existe un calendrier de formations des élus.

Madame le Maire répond que les premières dates des formations sont arrivées aujourd'hui par mail. Elles auront lieu les 18 et 25 avril prochains et précise qu'il est prévu chaque année une ligne de crédits sur le budget pour les formations des élus.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande où en est la remise en état de la salle des jeunes et précise qu'il faudrait les responsabiliser et les impliquer dans ce projet.

Monsieur LAMAT Franck répond que ce bâtiment est totalement obsolète et qu'un projet sera lié au projet d'aménagement du quartier des Lasses. Il précise également que la Commune se porterait acquéreur des matériaux à condition qu'une liste de jeunes se propose pour faire les travaux. A ce jour aucune suite n'a été transmise.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît propose de relancer le projet.

Madame FOURNOLS Véronique propose qu'il serait peut être judicieux d'animer le groupe pour les aider à se lancer.

Madame le Maire propose de réfléchir au réengagement des travaux et de constituer une commission en charge de ce dossier en concertation avec les jeunes.

Monsieur BAILLEUX Christophe demande combien peut coûter la démolition

Monsieur LAMAT Franck répond que le coût est difficile à estimer.

Madame FOURNOLS Véronique demande si la salle est respectée.

Monsieur LAMAT Franck répond que la situation s'est améliorée suite à différents échanges avec les jeunes et signale une meilleure implication des jeunes dans la commune.

Monsieur LAMAT Franck propose une rencontre avec le président des jeunes, Monsieur CHASTEL Benoît.

Monsieur BAILLEUX Christophe précise que cette salle est bien placée avec son isolement, il ajoute qu'il serait judicieux de faire un état des lieux de temps en temps.

Monsieur LAMAT Franck précise que d'autres communes ont des difficultés avec des bâtiments neufs.

Monsieur SEQUEIRA David rappelle le projet des journées solidaires réalisées il y deux ans. Il informe que suite à un bon retour sur ce week-end, une nouvelle manifestation aura lieu en septembre prochain. Elle sera de moins grande ampleur et portera sur le thème de la précarité énergétique, en collaboration avec différents organismes.

Madame le Maire précise qu'une première réunion a eu lieu avec les organisateurs. Les modalités d'organisation sont en cours de réflexion.

Monsieur SEQUEIRA David rappelle que 200 repas ont été servis en 2012 lors de cette manifestation.

Madame CUELLAR Rachel demande si la commune a reçu la subvention pour la location des chapiteaux cet été.

Madame le Maire répond par la négative.

Madame CUELLAR Rachel demande si les horaires au public de la mairie seront amplifiés.

Madame le Maire répond que cette demande est un peu prématurée et qu'une réflexion doit être menée en adéquation avec les nouveaux horaires des agents.

Monsieur BAILLEUX Christophe demande où en est le local de chasse.

Madame le Maire répond qu'une piste est en cours pour ce projet.

Monsieur LAMAT Franck précise que ce dossier n'est pas laissé à l'abandon, mais que suite à plusieurs lancements, aucun projet n'a abouti. Monsieur RUIZ Juanito demande combien y a-t-il de chasseurs.

Monsieur LAMAT Franck répond que le nombre est de 80 chasseurs environ.

Madame FOURNOLS Véronique demande quelle est la fréquence des réunions de conseil municipal.

Madame le Maire répond qu'elles ont lieu tous les 1 mois 1/2 - 2 mois.

Madame FOURNOLS Véronique demande qui convoque et comment sont gérées les commissions.

Madame le Maire répond qu'il n'y a pas de règle définie, seule la réunion des adjoints a lieu un lundi sur deux et que la commune ne gère pas les réunions de tous les syndicats.

Madame FOURNOLS Véronique demande comment faut-il s'y prendre lorsque l'on souhaite aborder des sujets.

Madame le Maire répond que les commissions étaient déjà en place mais rien n'empêche d'en rajouter.

Madame TIXIER Agnès informe que certains points ont été souvent abordés en fin de séance de conseil municipal.

Monsieur LAMAT Franck précise que nous pouvons également communiquer par internet.

Madame FOURNOLS Véronique répond que par internet, aucun débat ne peut être possible.

Madame le Maire propose d'envisager de faire des réunions de travail autres que les réunions du conseil municipal.

Monsieur LAMAT Franck précise que les informations doivent être adressées au maire en priorité.

Madame FOURNOLS Véronique demande si la commission des travaux se réunit souvent.

Monsieur LAMAT Franck répond par la négative, uniquement pour expliquer des projets très ciblés. Il précise qu'elle est ouverte à chacun des membres.

Madame CUELLAR Rachel demande à quoi est rattachée la bibliothèque.

Madame le Maire répond que la bibliothèque est municipale et gérée par des bénévoles.

Madame CUELLAR Rachel informe que le nombre de bénévoles diminue et demande si la commune est adhérente à la bibliothèque départementale du Puy en Velay.

Madame le Maire répond par l'affirmative.

Madame FOURNOLS Véronique souhaite comprendre le lien entre la CCB et la commune.

Madame le Maire répond que certains domaines d'activités, (pour exemple le périscolaire) sont compétences communautaires, ce qui signifie que la communauté de communes finance ces activités, la commune gère l'organisation en accord avec la CCB et met le personnel à disposition de la CCB.

Monsieur LAMAT Franck précise que c'est aux représentants de la commune à rapporter notre parole en participant aux débats, comme précédemment la rénovation des centres bourgs et du petit patrimoine. Il précise qu'il est important que la commune ait un poste de vice- président au sein de la CCB.

Madame FOURNOLS Véronique précise qu'il est important d'assister au débat pour participer à toutes les décisions.

Monsieur GEOFFROY Robert informe que suite à sa demande et à son absence prochaine, il a rencontré Mr FAUCHER. Il précise qu'il portera les informations en amont et en aval des discussions en conseil municipal auprès de la CCB.

Madame FOURNOLS Véronique propose de cibler les choses prioritaires en tenant compte des remarques faites par les habitants lors de la campagne électorale.

Madame CUELLAR Rachel informe qu'il serait judicieux de prévoir une réunion à ce sujet.

Monsieur RUIZ Juanito propose d'élaborer un calendrier de principe pour les visites des villages et demande si les employés communaux possèdent un téléphone portable.

Madame le Maire répond par l'affirmative.

Madame TIXIER Agnès demande si elle est toujours en charge des installations de télé alarmes.

Madame le Maire répond par l'affirmative en attendant la prochaine réunion du CCAS et donc la répartition des nouvelles attributions à chaque membre.

Mr JUANITO donne le programme de la journée du 05 avril avec la venue des troupes de Marine et des Anciens d'Outre-Mer. A

cette occasion sera organisée une cérémonie à laquelle sont invités, notamment, le préfet, le député et d'autres personnalités parmi lesquelles le Lieutenant-Colonel Pierre CHAREYRON, fils de Roland CHAREYRON notre ancien maire. Monsieur Roland CHAREYRON assistera à cette cérémonie.

Le déroulement de cette journée se compose ainsi:

- **08H00** : Arrivée de Mr DUMAS, président des Anciens d'Outre-Mer et des troupes de Marine de la Haute

Loire, organisateur de cette journée.

- **08H30** : Arrivée des membres de l'association (environ 70 personnes). Nous leur offrons le café et les viennoiseries.

- **08H45** : Assemblée générale à la salle polyvalente et intervention du Lieutenant-Colonel Chareyron, présence du maire qui fera un discours d'accueil.

- **10H45** : Arrivée de Monsieur le Préfet à la salle polyvalente.

- **12H00** : Cérémonie au monument aux morts, présence du Conseil Municipal.

- **12H30** : Vin d'honneur à l'Ermitage (présence du CM).

- **13H15** : Repas « colonial » aux Glycines.

Madame JOUVHOMME Christiane précise qu'il est très important de revisiter les villages et signale que les réunions de la CCB sont publiques.

Madame le Maire répond que les réunions de la CCB ont lieu à tour de rôle sur chaque commune de la CCB.

Madame SAUVAN Éliane informe que suite à la prise en charge des dossiers de l'école, elle a pu visiter celle-ci et rencontrer le personnel. Un rendez-vous sera programmé prochainement avec Guillaume Tronchère, responsable à la CCB, en charge du dossier sur les rythmes scolaires.

Madame le Maire précise que la commune participe aux réunions de travail organisées à la CCB concernant les rythmes scolaires. La prochaine réunion est prévue début mai.

Madame SAUVAN Éliane souhaite que les associations se fassent connaître si elles ont

des propositions d'animation pour la nouvelle organisation du temps périscolaire(TAP).

Madame DARNE Enza précise que l'association APE est au calme plat. Elle signale également que pour l'application des rythmes scolaires, il faut des bénévoles compétents pour encadrer les enfants.

Monsieur COLE Didier informe que suite aux travaux de goudron par l'Entreprise Chevalier, il faudrait balayer les tournants pour supprimer le danger sur la route de Vazeilles. Il précise également la demande d'une boîte aux lettres postales au village de Vazeilles.

Madame le Maire informe qu'il n'y aura pas de mise en place de boîte aux lettres suite à des actes de vandalisme, c'est une décision de la Poste.

Monsieur GEOFFROY Robert rappelle qu'il serait important de faire un point sur la campagne électorale et souhaite visiter les bâtiments communaux.

Madame le Maire propose :

- de fixer une réunion préparatoire du budget le Vendredi 11 Avril à 20H30.
- de nommer Monsieur RUIZ Juanito pour la mise à jour du site internet et du panneau d'affichage digital.
- d'accorder la délégation de signature aux adjoints, autorisations à transmettre à la Trésorerie.
- de désigner le Maire et les trois adjoints auprès de la préfecture pour les messages d'alerte (grand froid, crues, ramassage scolaire...).

Madame le Maire signale les prochaines réunions et manifestations :

- le 05/04/2014 : Assemblée générale des troupes de la Marine, avec dépôt de gerbes au monument aux morts.
- le 07/04/2014 à 18H00 : Invitation à l'hôtel de la Dentelle
- le 07/04/2014 à 18H00 : Présentation du site internet par l'office de tourisme de Brioude au Gîte de l'Ermitage Saint Vincent.
- le 14/04/2014 à 18H00 : Réunion organisée par la MSA à la mairie avec les membres du CCAS.

- le 20/04/2014 : Gala d'accordéon organisé par le club du 3ème Age

- le 20/04/2014 : Foulées brivadoises. Un mail sera envoyé aux associations et élus afin de recenser des bénévoles pour les points ravitaillement sur la commune.

- le 27/04/2014 : Marché printanier organisé par Familles Rurales + exposition et présentation de voitures par Monsieur DECKER.

- du 7 au 9/06/2014 : Échange avec nos homologues de Portiragnes.

Madame le Maire précise :

- le souhait de fleurissement des abords de la Mairie, et demande de réfléchir à des propositions.

- la fin prochaine des travaux quartier de Marand.

- le début des travaux mi-mai durant 5 à 6 semaines, concernant les aménagements sur le pont, une zone piétonne sur un côté et la réfection du tablier.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire, lève la séance à 23h30.

Réunion du 7 mai 2014 20h30

Madame Christelle BAYLOT, maire, préside la séance.

Nombre de membres élus en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Mesdames CUELLAR, FOURNOLS, JOUVHOMME, SAUVAN, TIXIER.

Messieurs BAILLEUX, COLE, GEOFFROY, LAMAT, MOSNIER, RUIZ-FERNANDEZ, SEQUEIRA.

Élues excusées : Mesdames DARNE, ANDRÉ.

Pouvoir donné : Mme ANDRE à Mme TIXIER

Secrétaire de séance : Éliane SAUVAN